



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 01/04/2009

Votre annonce n°09-66866 est maintenant prise en compte par la Direction des Journaux officiels.  
Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

**Attention :**

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
Dès publication de cet avis au BOAMP papier, au JOUE ou sur le site BOAMP.fr, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>)  
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
> Contact client

Département de publication : 62  
Annonce No 09-66866  
Départements de rappel : 59

I. II. III. IV. VI.

**AVIS DE MARCHÉ****SERVICES****SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

- I.1) **NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :**  
SYMEVAD, 3, Jules Ferry à Courcelles les Lens, B.P. 70071, à l'attention de M. le président, F-62252 Hénin Beaumont Cedex. Tél. 03 21 74 35 99. Fax 03 21 74 35 23.  
**Adresse(s) internet :**  
Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.symevad.org>.  
**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**  
Point(s) de contact susmentionné(s).  
**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :**  
Point(s) de contact susmentionné(s).  
**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**  
Point(s) de contact susmentionné(s).
- I.2) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :**  
Collectivité territoriale.  
Autre : élimination et valorisation des déchets.  
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

**SECTION II : OBJET DU MARCHÉ**

- II.1) **DESCRIPTION**
- II.1.1) **Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :**  
traitement des déchets issus des déchèteries du SYMEVAD.
- II.1.2) **Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :**  
Services.  
Catégorie de service : n°27.
- II.1.3) **L'avis implique :**  
Un marché public.
- II.1.4) **Informations sur l'accord-cadre :**
- II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :**  
le marché a pour objet le traitement des déchets issus des déchèteries du SYMEVAD.
- II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**  
90510000.
- II.1.7) **Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :**  
Oui.
- II.1.8) **Division en lots :**  
Division en lots : Oui.  
Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots.
- II.1.9) **Des variantes seront prises en considération :**  
Oui.
- II.2) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**
- II.2.1) **Quantité ou étendue globale :**
- II.2.2) **Options :**  
Non.
- II.3) **DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :**  
A compter du : 1.e r août 2009. Jusqu'au : 31 juillet 2010.

**INFORMATIONS SUR LES LOTS****LOT n°1**

INTITULÉ : gravats

- 1) **DESCRIPTION SUCCINCTE :**  
traitement par élimination et (ou) valorisation matière d'une partie des déchets issus des déchèteries du SYMEVAD dans un centre de traitement agréé.
- 2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**  
90510000.
- 3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE :**  
12 500 à 16 000 tonnes/an
- 4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :**
- 5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :**

**LOT n°2**

INTITULÉ : gravats

- 1) **DESCRIPTION SUCCINCTE :**  
traitement par élimination et (ou) valorisation matière d'une partie des déchets issus des déchèteries du SYMEVAD dans un centre de traitement agréé.
- 2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**  
90510000.
- 3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE :**  
11 000 à 13 000 tonnes/an
- 4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :**
- 5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :**

**LOT n°3**

INTITULÉ : amiante-ciment

- 1) **DESCRIPTION SUCCINCTE :**  
traitement par élimination et (ou) valorisation matière d'une partie des déchets issus des déchèteries du SYMEVAD dans un centre de traitement agréé.
- 2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**  
90510000.
- 3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE :**  
600 à 900 tonnes/an
- 4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :**
- 5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :**

**LOT n°4**

INTITULÉ : bois

- 1) **DESCRIPTION SUCCINCTE :**  
traitement par élimination et (ou) valorisation matière d'une partie des déchets issus des déchèteries du SYMEVAD dans un centre de traitement agréé.
- 2) **CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :**  
90510000.
- 3) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE :**  
2 500 à 4 000 tonnes/an
- 4) **INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :**
- 5) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :**

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE****III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

- III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés :**
- III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**  
Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique et financées sur fonds propres.  
  
Les sommes dues seront payées dans un délai global de 40 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.
- III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**  
En cas de groupement, la personne publique souhaite un groupement solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire.
- III.1.4) **L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :**  
Non.

**III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**
- III.2.2) **Capacité économique et financière :**
- III.2.3) **Capacité technique :**
- III.2.4) **Marchés réservés :**  
Non.

**III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

- III.3.1) **La prestation est réservée à une profession particulière :**  
Non.
- III.3.2) **Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :**

**SECTION IV : PROCÉDURE****IV.1) TYPE DE PROCÉDURE**

- IV.1.1) **Type de procédure :**  
Ouvverte.
- IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :**
- IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :**

**IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

- IV.2.1) **Critères d'attribution :**  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :  
1. prix de la prestation. Pondération : 70 %.  
2. performance technique. Pondération : 30 %.
- IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée :**

**IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

- IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :**  
2009-AD-03.

- IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :**  
Non.
- IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :**
- IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**  
29 mai 2009 - 12:00.
- IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :**
- IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**  
français.
- IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**  
Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).
- IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres :**

#### SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :**
- VI.2) **LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :**
- VI.3) **AUTRES INFORMATIONS :**

La personne publique met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante :  
<https://marches.rvvn.org/symevad/>

Les modalités d'envoi et de remise des offres sont précisées dans le rc.

Présentation de l'offre : le candidat insère dans une enveloppe unique les documents suivants :

Au titre de la candidature :

- 1- la lettre de candidature modèle DC 4 ;
- 2- l'imprimé Dc5 dans sa dernière version ou à défaut les attestations sur l'honneur ou certificats correspondants ;
- 3- les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques, humaine et financières du candidat, ainsi que les pouvoirs de la personne habilitée à l'engager ;
- 4- les références de moins de 3 ans avec leurs certificats de capacités pour des prestations de mêmes natures ;
- 5- arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter le site de traitement
- 6- si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Les formulaires DC 4 et Dc5 sont téléchargeables sur le site du Ministère des Finances ([www.minefi.gouv.fr](http://www.minefi.gouv.fr)).

Au titre de l'offre :

- 1- l'acte d'engagement (Ae) dûment complété, daté et signé ;
- 2- le cahier des clauses administratives particulières (Ccap) signé sans modification ;
- 3- le cahier des clauses techniques particulières (Cctp) signé sans modification ;
- 4- un mémoire technique dont le contenu est détaillé au RC.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 1.e.r avril 2009.

#### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

##### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lille, 143, rue Jacquemars Giélee, F-59000 Lille. E-mail : [greffe.ta-lille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lille@juradm.fr). Tél. 03 20 63 13 00. Fax 03 20 63 13 47.

##### VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : les renseignements concernant les délais et voies de recours (référé précontractuel, recours pour excès de pouvoir, plein contentieux) peuvent être obtenus auprès de l'instance chargée des recours.

##### VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

#### VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

1.e.r avril 2009.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

#### Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : 2009-AO-03

Libellé de la facture : SYMEVAD 3, rue Jules Ferry Courcelles-les-lens BP 70071, F-62252 Hénin Beaumont Cedex.

#### Classification des produits :

- Assainissement, voirie et gestion des déchets

 

